

Polyseal Bitu PB 530 — Composant A

Traduction française de la source anglaise issue de la source turque · MSDS_028 / EN-34 · Révision 0 · 19.01.2022

Préparée selon les règlements cités dans la source et les prescriptions de sécurité applicables.

1. Identification

Produit : Polyseal Bitu PB 530, mélange, composant A. Usage identifié : matériau d'étanchéité bitume-polyuréthane à deux composants. Fournisseur : MERKS Yapı Kim. San. Ve Tic. A.Ş., Polatlı Organize Sanayi Bölgesi, 202. Cadde, n° 15, Polatlı/Ankara ; tél. 0312 626 50 12 ; fax 0312 626 50 12 ; info@merks.com.tr. Urgence : Centre national antipoison UZEM 114 ; +90 312 626 5012. Source MSDS EN-34, révision 0, 19.01.2022.

2. Identification des dangers

Classification SEA : liquide inflammable, cat. 3, H226 ; toxicité aiguë par inhalation (vapeurs), cat. 4, H332 ; irritation cutanée, cat. 2, H315 ; sensibilisation respiratoire, cat. 1, H334 ; sensibilisation cutanée, cat. 1, H317 ; cancérogénicité, cat. 2, H351. Pictogrammes GHS02/GHS07/GHS08 ; mention Danger. Composants dangereux : xylène, m-tolylidène diisocyanate et toluène diisocyanate. H226 liquide et vapeurs inflammables ; H315 irritation cutanée ; H317 allergie cutanée possible ; H332 nocif par inhalation ; H334 allergie/asthme ou difficultés respiratoires possibles par inhalation ; H351 cancer suspecté. Conseils P201 obtenir les instructions avant utilisation ; P202 ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris les consignes ; P233 garder fermé ; P241 matériel antidéflagrant.

3. Composition / informations sur les composants

Xylène, CAS 1330-20-7, CE 215-535-7, indice CE 601-022-00-9 : 5–15 % ; Flam. Liq. 3 H226 ; Acute Tox. 4 inhalation H332 ; Acute Tox. 4 cutanée H312 ; Skin Irrit. 2 H315. m-Tolylidène diisocyanate ; toluène diisocyanate, CAS 26471-62-5, CE 247-722-4, indice CE 615-006-00-4 : ≤ 2 % ; Carc. 2 H351 ; Acute Tox. 2 inhalation H330 ; Eye Irrit. 2 H319 ; STOT SE 3 H335 ; Skin Irrit. 2 H315 ; Resp. Sens. 1 H334 ; Skin Sens. 1 H317 ; Aquatic Chronic 3 H412. Limite de concentration spécifique pour ce diisocyanate : C ≥ 0,1 % ; Resp. Sens. 1, H334.

4. Premiers secours

Inhalation : transporter à l'air frais et maintenir une position facilitant la respiration. Peau : rincer à l'eau ou sous la douche ; retirer immédiatement les vêtements contaminés ; en cas d'irritation ou d'éruption, demander un avis médical. Yeux : rincer à l'eau par précaution. Ingestion : appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Pour le composant A, en cas d'exposition ou d'inquiétude, demander un avis médical ; symptômes inhalatoires possibles : allergie, asthme ou difficultés respiratoires ; réaction cutanée irritante et allergique. B : irritation cutanée. Traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens adaptés : eau pulvérisée, poudre sèche, mousse, dioxyde de carbone (CO₂). Liquide et vapeurs inflammables ; des fumées toxiques peuvent se dégager en cas d'incendie. Ne pas intervenir sans équipement adapté ; porter un appareil respiratoire autonome et une tenue complète de protection.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Ventiler la zone ; éliminer flammes nues, étincelles et tabac. A : éviter l'inhalation de poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou aérosols ainsi que le contact cutané/oculaire. B : éviter le contact avec peau et yeux. Les intervenants portent un équipement adapté (voir section 8). Éviter le rejet dans l'environnement. Absorber le liquide avec un matériau absorbant ; prévenir les autorités si le produit atteint les égouts ou les eaux publiques. Éliminer dans une installation autorisée (section 13).

7. Manipulation et stockage

Éloigner chaleur, étincelles, flammes et surfaces chaudes ; ne pas fumer. Relier à la terre le récipient et le matériel de réception ; utiliser des outils anti-étincelles et prévenir les décharges électrostatiques. Des gaz inflammables peuvent s'accumuler dans le récipient ; utiliser un équipement antidéflagrant et des protections individuelles. A : obtenir les instructions avant utilisation, comprendre les consignes de sécurité, utiliser seulement à l'extérieur ou dans un lieu bien ventilé ; éviter toute inhalation et tout contact cutané/oculaire ; ne pas sortir les vêtements contaminés du lieu de travail. B : assurer une bonne ventilation et éviter le contact peau/yeux. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation ; ne pas manger, boire ou fumer ; se laver les mains après manipulation. Stocker au frais, dans un lieu ventilé et récipient fermé ; A : conserver sous clé.

8. Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle : aucune information supplémentaire. Assurer une bonne ventilation. Porter des gants, des lunettes de sécurité et des vêtements adaptés ; en cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire appropriée (A : porter un équipement respiratoire). Éviter le rejet dans l'environnement.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique : liquide. Couleur : transparent. Odeur caractéristique. Seuil olfactif, pH, vitesse d'évaporation relative, point de congélation, densité relative de vapeur, viscosité cinématique, propriétés explosives/oxydantes et limites d'explosivité : aucune donnée disponible. Point de fusion : non applicable. Point d'éclair : 25 °C. Température d'auto-inflammation : 42 °C. Pression de vapeur : 6,7 hPa. Masse volumique : 0,95–1,05 g/cm³. Solubilité dans l'eau : insoluble. Viscosité dynamique : 1000–2000 mPa·s.

10. Stabilité et réactivité

Liquide et vapeurs inflammables. Stable dans les conditions normales ; aucune réaction dangereuse connue en utilisation normale. Éviter les surfaces chaudes, la chaleur, les flammes et les étincelles ; éliminer les sources d'inflammation. Aucune donnée supplémentaire sur les incompatibilités. Aucun produit de décomposition dangereux attendu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë par inhalation (vapeurs) : nocif par inhalation ; ATE SEA vapeurs : 15.7142857143 mg/L/4 h. Irritation cutanée : provoque une irritation ; irritation oculaire grave : non classée. Sensibilisation : allergie/asthme ou difficultés respiratoires possibles par inhalation et allergie cutanée possible. Mutagénicité germinale : non classée. Cancérogénicité : cancer suspecté. Toxicité pour la reproduction, STOT exposition unique/répétée et danger par aspiration : non classés.

12. Informations écologiques

Le produit n'est pas considéré comme nocif pour les organismes aquatiques ni comme entraînant des effets néfastes durables sur l'environnement. Toxicité aquatique aiguë et chronique : non classée. Persistance/dégradabilité, bioaccumulation, mobilité dans le sol et évaluation PBT/vPvB : aucune information supplémentaire. Ozone : non classé. Autres effets : aucune information supplémentaire ; aucun effet connu selon le commentaire GWPmix.

13. Considérations relatives à l'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux consignes de tri d'un collecteur de déchets agréé. Des gaz inflammables peuvent s'accumuler dans le récipient.

14. Informations relatives au transport

ONU 1139, SOLUTION DE REVÊTEMENT, classe 3, groupe d'emballage III. ADR/RID/ADN : UN 1139 COATING SOLUTION, 3, III, (D/E) ; classe 3 ; groupe III ; danger environnemental : non. IMDG : classe 3, groupe III ; non dangereux pour l'environnement, non polluant marin. IATA : classe 3, groupe III ; danger environnemental : non. Route : code F1 ; disposition 640E ; quantités limitées 5 L ; exceptées E1 ; emballages P001, IBC03, P001, IBC03, LPO1, R001 ; colis mixtes MP19 ; citerne T2/TP1 ; code LGBF ; véhicule FL ; catégorie 3 ; V12 ; S2 ; numéro Kemler 30 ; panneau orange 30/1139 ; tunnel D/E. Mer : disposition 955 ; limité 5 L ; excepté E1 ; P001, LP01 ; IBC03 ; citerne T2/TP1 ; EmS incendie F-E, déversement S-E ; arrimage A ; miscibilité à l'eau selon la composition. Air : E1 ; quantité limitée Y344, maximum 10 L ; instruction passagers/cargo 355, maximum 60 L ; cargo seul 366, maximum 220 L ; disposition A3 ; ERG 3L. Voies navigables intérieures : F1 ; 640E ; limité 5 L ; excepté E1 ; équipement PP, EX, A ; ventilation VE01 ; 0 cône/feu bleu. Rail : F1 ; 640E ; limité 5 L ; excepté E1 ; P001, IBC03, LP01, R001 ; colis mixtes MP19 ; citerne T2/TP1 ; code LGBF ; catégorie 3 ; colis W12 ; express CE4 ; danger 30. Transport en vrac selon MARPOL annexe II/code IBC : non applicable.

15. Informations réglementaires

Références citées dans la source : règlement turc sur la gestion des déchets (Journal officiel du 02.04.2015, n° 29314) ; méthodes d'essai des propriétés physicochimiques, toxicologiques et écotoxicologiques (11.12.2013, n° 28848) ; santé et sécurité au travail avec substances chimiques (12.08.2013, n° 28733) ; inventaire et contrôle des produits chimiques et restrictions/interdictions (26.12.2008, n° 27092). Selon la source, le produit ne contient pas de substance contrôlée ou interdite par le règlement sur la réduction des substances appauvrissant la couche d'ozone (12.11.2008, n° 27052).

16. Autres informations

Classes/mentions citées : Acute Tox. 2 inhalation = toxicité aiguë cat. 2 ; Acute Tox. 4 cutanée/inhalation = cat. 4 ; Flam. Liq. 3 = liquide inflammable cat. 3 ; STOT SE 3 = toxicité spécifique pour certains organes, exposition unique, irritation respiratoire ; Skin Sens. 1 = sensibilisation cutanée cat. 1 ; Skin Irrit. 2 = irritation cutanée cat. 2 ; Eye Irrit. 2 = irritation oculaire grave cat. 2 ; Carc. 2 = cancérogénicité cat. 2 ; Resp. Sens. 1 = sensibilisation respiratoire cat. 1 ; Aquatic Chronic 3 = danger aquatique chronique cat. 3. H226 inflammable ; H312 nocif par contact cutané ; H315 irritation cutanée ; H317 allergie cutanée possible ; H319 irritation oculaire grave ; H330 mortel par inhalation ; H332 nocif par inhalation ; H334 allergie/asthme/difficultés respiratoires possibles ; H335 irritation respiratoire possible ; H351 cancer suspecté ; H412 nocif pour les organismes aquatiques avec effets durables. Les informations reflètent les connaissances et l'expérience à la date de préparation, sans garantie d'exhaustivité/exactitude ni spécification de qualité ; usage limité au mélange indiqué.